

## **Bonheurs et malheurs sur les rives du fleuve Niger**

**Par Pierre Cousin**, Stagiaire à la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable.

Le 16 juin 2011 s'est tenue à l'UQAM une conférence organisée par Amnistie Internationale, la section canadienne francophone de l'ONG internationale de défense des droits humains qui vient de fêter les 50 années de son existence. Cette conférence intitulée « Marées noires dans le Delta du Niger - Que faire de la responsabilité des entreprises et des autorités ? » s'inscrit bien dans le cadre d'une grande campagne pour la dignité humaine<sup>1</sup>. Amnistie internationale avait invité pour l'occasion Salifou Assane Seyni de l'association École Instrument de Paix (EIP) Niger<sup>2</sup> et Sylvie Trudel, une écologue québécoise travaillant pour l'association Union des Grands Lacs. Tous deux ont échangé avec l'assistance sur des problématiques majeures de développement durable avec en toile de fond le fleuve Niger comme cadre commun d'expression des catastrophes que vivent certains peuples de l'ouest africain.

« Le pétrole est une malédiction pour le Delta du Niger ». Cette phrase de conclusion de l'intervention de Salifou Assane Seyni résume à elle seule la substance de sa contribution à cette conférence. Cette conférence fut l'occasion d'expliquer les relations entre les peuples du Delta du Niger et les grandes entreprises pétrolières qui y opèrent. Monsieur Seyni prit donc la parole en premier pour dresser un tableau de la situation. Pour cela, il commença par décrire les liens qui unissent le fleuve Niger et les peuples qui vivent près de ses rives, avant de tenir un discours très engagé contre l'exploitation pétrolière dans cette région et le manque de prise de responsabilités, à la fois des gouvernements et des entreprises.

---

<sup>1</sup> Sur la Campagne Dignité d'Amnesty International :  
<http://www.amnesty.org/fr/library/asset/ACT35/003/2007/fr/e634bd8d-d3aa-11dd-a329-2f46302a8cc6/act350032007fr.pdf> consulté le 23/06/2011

<sup>2</sup> Pour plus d'information sur EIP –Niger consultez le lien suivant :  
[http://equatorinitiative.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=473&Itemid=531&idx=31](http://equatorinitiative.org/index.php?option=com_content&view=article&id=473&Itemid=531&idx=31)

Le « Djoliba » (nom du fleuve Niger en langue bambara) est le principal fleuve de l'ouest africain. Il rassemble sur ses rives une grande partie de la population de cette région menacée par la désertification. La pression anthropique y est élevée. Le fleuve est la principale source de vie de cette partie du continent africain ; il est notamment le seul cours d'eau permanent de la République du Niger. L'histoire des peuples du Delta du Niger face aux grandes entreprises pétrolières est donc l'histoire d'une population fortement ancrée à une « grande rivière », dont l'eau, utilisée quotidiennement pour de multiples raisons, est la condition sine qua non de la vie. On aurait pu s'attendre à ce que la découverte, relativement récente, d'importants gisements pétrole dans le Delta du Niger soit une véritable bénédiction apportant prospérité, développement économique et bien-être à la région. La situation décrite par Salifou Assane Seyni est tout autre.

Le Nigeria, par exemple, est le nouvel Eldorado du pétrole, le 4<sup>ème</sup> producteur de l'OPEP, le deuxième en Afrique et le premier de l'ouest africain. Souvent synonyme de richesse cette ressource, est selon Monsieur Seyni, au contraire, à l'origine d'une misère chaque jour plus importante. Pour lui, on assiste actuellement à un véritable pillage du sous-sol du Delta du Niger au sein d'une relation totalement déséquilibrée. Les entreprises et les politiciens s'assurent d'importants bénéfices, créant en retour de nombreuses et graves externalités négatives, tout en laissant de côté les populations du Delta du Niger. Ni centre de santé, ni école, ni aucune infrastructure n'ont été créés dans les villages des rives du fleuve, depuis l'arrivée des grandes entreprises pétrolières. Au niveau de l'emploi, la situation n'est pas meilleure car très peu de locaux travaillent pour ces entreprises. Quand bien même certains obtiennent un poste, il s'agit toujours de travaux manuels sans aucune responsabilité réelle.

Bien sûr, l'exploitation des sous-sols a de nombreuses conséquences environnementales négatives. Les exemples de dégradations sont nombreux. En premier lieu Salifou Assane Seyni évoque les déversements dans le fleuve Niger de grandes quantités de produits chimiques utilisés pour le traitement du pétrole. Il est évident que les conséquences pour les populations qui utilisent l'eau à des fins alimentaires sont terribles. La consommation de cette eau polluée entraîne entre autres des maladies intestinales et cardiaques. Les flammes permanentes des puits de pétrole laissent échapper d'épaisses fumées nocives qui retombent sur les villages et provoquent à leur tour des troubles respiratoires importants. Les villageois malades ne peuvent même pas compter sur les infrastructures minimales qui pourraient soulager la dégradation de leur état de santé. Monsieur Seyni relate que des villages entiers sont obligés de fuir pendant plusieurs jours lorsque les usines réalisent le curage, opération

qui consiste à nettoyer les cuves et qui a l'inconvénient de rendre l'air irrespirable aux alentours. Quant à l'impact écologique, il n'est bien entendu pas plus glorieux. Le pétrole a souillé les plages et tué la mangrove.

L'autre aspect de la situation réside dans les relations entre les gouvernements des États du Delta du Niger et les entreprises pétrolières. Ces dernières ont tout simplement acheté les sols (et donc les sous-sols) riches en pétrole. Elles en sont propriétaires. Les gouvernements n'ont plus aucun droit sur ces terrains. Aucune contrepartie n'est prévue et les groupes pétroliers ne sont en aucun cas tenus de développer les infrastructures, de venir en aide aux populations, de leur fournir du travail ou de limiter les dégâts environnementaux. Au contraire, Monsieur Seyni explique que ces groupes sont plus enclins à dépenser de l'argent pour corrompre les gouvernements et s'assurer du soutien politique et militaire des politiciens locaux. Pour lui, la démocratie instaurée dans la plupart des États concernés n'a fait que légitimer, aux yeux des élus, les pratiques les plus injustes. Toujours selon Salifou Assane Seyni, puisque le peuple les a choisis, les membres des gouvernements considèrent avoir le droit de faire exactement tout ce qu'ils veulent.

Le constat dresser par Salifou Assane Seyni est donc accablant. Les peuples du Delta du Niger ont été privés de leurs ressources. Les entreprises pétrolières occidentales, indiennes ou chinoises pillent le sous-sol ouest africain dans une relation gagnant-perdant où les seules contreparties que reçoivent les peuples locaux sont les dégâts environnementaux et la mainmise sur le pouvoir politique de leurs pays. Comble du mépris, il soutient que les entreprises pétrolières abreuvrent les villages d'alcool frelaté, noyant ainsi nombre de révoltes à la source. Certains villageois décident quand même de réagir, explique monsieur Seyni. Ils s'attaquent par exemple aux pipelines pour récupérer une partie du pétrole mais l'ébriété combinée à la dangerosité du liquide se révèle quelquefois dramatique lorsqu'une cigarette est malencontreusement jetée. Parfois même ils mettent le feu aux raffineries mais là encore, les villageois deviennent les victimes lorsqu'ils sont rattrapés par les incendies qu'ils ont eux-mêmes allumés.

Face à la gravité de la situation, les organisations non gouvernementales, comme Amnistie Internationale, tentent d'intervenir. Elles parviennent parfois, en attaquant les groupes pétroliers en justice, à obtenir le versement d'indemnités destinées à construire des infrastructures. Là encore monsieur Seyni, relate avec amertume que cet argent destiné à venir

en aide aux populations atterrit dans la plupart des cas directement dans la poche des politiciens.

Salifou Assane Seyni insiste enfin, avant de laisser la parole à la deuxième conférencière, sur l'importance de l'éducation. Pour lui l'évolution ne pourra se faire sans une prise de conscience plus profonde de la part des populations. Le taux d'analphabétisation extrêmement élevé chez les populations du Delta du Niger est propice à l'absence de revendication réelle, à l'immobilité gouvernementale et à la dégradation permanente de la situation. D'où la nécessité de la mobilisation des organisations comme Amnistie Internationale pour faire connaître à l'opinion publique la situation que vivent ces populations. Elle tente par ailleurs de faire pression pour faire changer la situation à travers une pétition en ligne à l'attention du président de la République fédérale du Nigeria<sup>3</sup>.

Le rendez-vous organisé par Amnistie Internationale dans les locaux de l'UQAM prit une note plus optimiste avec la deuxième intervention, et la projection du documentaire intitulé : « Gatan Gatan, le conte d'un projet de Sylvie Trudel ». Cette conférence fut, pour elle, l'occasion de présenter un projet-pilote de protection et d'éducation environnementale à long terme nommé « D'un fleuve à l'autre » qui vise principalement à répondre à un problème écologique lié aux ressources du Niger.

En 1989 une plante envahissante, la jacinthe d'eau a été introduite au Niger pour des raisons purement esthétique. Le problème est que la jacinthe d'eau est la plante qui se reproduit le plus vite au monde. La prolifération de cette plante envahissante provoque de nombreux dégâts écologiques. Le projet dénommé « D'un fleuve à l'autre » est né en 1999 ; il s'est développé, à l'origine dans un village du Niger nommé Kandadjé. Pour les habitants de ce village la jacinthe d'eau était une véritable malédiction.

La prolifération de cette plante mettait en péril l'ensemble de l'écosystème. Les ressources halieutiques du fleuve ne cessaient de diminuer et l'alimentation en eau des rizières était de plus en plus difficile. De plus la jacinthe d'eau étant propice à la prolifération des insectes, cette plante apportait également son lot de maladies. Il y avait donc un besoin urgent de lutter contre cette plante. Mais là où la démarche de Sylvie Trudel se révéla particulièrement intelligente, c'est qu'elle ne se contenta pas de mettre en place des moyens pour réduire la quantité de jacinthe d'eau présente dans les eaux du Niger.

---

<sup>3</sup> Pour signer la pétition : <https://www.amnistie.ca/outils/petitions/index.php?PetitionID=47>

En effet dans le cadre du projet « d'un fleuve à l'autre », elle mit en place une multitude de moyens pour transformer cette malédiction en bénédiction pour le village. C'est là le principal atout du projet, la jacinthe d'eau peut être une ressource formidable dont les utilisations possibles sont nombreuses et susceptibles d'améliorer considérablement la vie quotidienne des villageois. Tout d'abord les québécois montrèrent comment transformer la jacinthe en engrais naturel. Pour le village dont l'alimentation est essentiellement fournie par leur propre agriculture cette nouvelle utilisation fut extrêmement profitable. Elle permit de multiplier la production agricole par quatre ! Les problèmes alimentaires des habitants diminuèrent donc considérablement. Par la suite de nouvelles façons d'utiliser la jacinthe furent découvertes. Les villageois utilisèrent ses graines comme combustibles, s'en servirent pour filtrer une partie de l'eau et la rendre meilleure à la consommation ou encore réalisèrent des produits artisanaux, comme le papier, à partir de la plante envahissante.

Grâce à ces nouvelles utilisations de la jacinthe d'eau la vie quotidienne des villageois fut nettement améliorée. A un problème écologique, Sylvie Trudel est parvenue à apporter des réponses écologiques, bien sûr mais aussi économiques et sociales. En effet la vente des produits issue de la jacinthe d'eau permit aux villageois de dégager des produits financiers suffisants pour améliorer par exemple le système éducatif du village. Le projet d'un fleuve à l'autre permit également à la création de groupements de femmes. Ces femmes achètent par exemple aux hommes du village les produits de la pêche, devenue plus abondante avec la réduction de la population de jacinthe d'eau dans le fleuve. Elles les revendent ensuite au marché, générant ainsi des profits qui peuvent à leur tour être employés pour développer le village. Sylvie Trudel est donc parvenue à renforcer la place des femmes et des enfants dans un village où leur parole n'avait que peu de place.

Ce projet-pilote fut donc une réussite écologique, économique et sociale. Sylvie Trudel et les membres du projet « D'un fleuve à l'autre » sont parvenus à améliorer le quotidien de l'ensemble des habitants de Kandadji. En 2001, cette initiative fut renouvelée dans deux autres villages avec à chaque fois les mêmes satisfactions et depuis, d'autres villes et villages ont rejoint l'aventure. Sylvie Trudel espère pouvoir continuer à renouveler l'expérience aussi souvent que nécessaire.

On peut retenir de cette conférence qu'elle fut l'occasion de mettre en lumière les liens intrinsèques entre les droits humains, partie intégrante du pilier social ou sociétal du développement durable et les problématiques écologiques constitutives du pilier

environnemental. La défense et la promotion des droits humains passent donc aussi par la protection de l'environnement et les dégradations environnementales dont se rendent coupables les entreprises pétrolières constituent une violation des droits économiques sociaux et culturels des peuples du Delta du Niger. Cette situation appelle une solution globale pour mettre fin à la malédiction des ressources. Sylvie Trudel montre la voie pour transformer ce qui de prime abord constitue une catastrophe écologique en une bénédiction participant au bien-être des habitants des rives du Niger. Gageons que l'action d'Amnistie internationale et d'autres ONG ainsi que la mobilisation des communautés locales du Delta du Niger produisent les résultats escomptés en faveur d'un véritable développement durable.